VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 juin 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt deux juin deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL,**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Pierre MIQUEL, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Alain LAFFONT
Madame Patricia GUILHOT demande une interruption de séance qui est accordée par M. le Maire à 18 h 20.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (questions n°2 et n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour les questions n°2 et n°3.
Madame Dominique ROGUE-SALLARD arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Nicolas BONNET)
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Christophe BERTUCAT)
Madame Marion CANALES arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Mme Nicaise JOSEPH)
M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et laisse pouvoir à Madame Patricia GUILHOT
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°16 et laisse pouvoir à Madame Cécile AUDET

Rapport N° 34
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Le crédit prévu au budget 2018 pour soutenir les associations étudiantes clermontoises s'élève à ce jour à 19 100 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

CINE FAC : 2 000 euros

L'association « Ciné Fac » a été créée en 1990. Son objectif principal est de développer les activités culturelles, notamment cinématographique en milieu universitaire. Elle promeut l'éducation à l'image et la valorisation du patrimoine cinématographique.

Elle propose des diffusions cinématographiques hebdomadaires durant toute l'année universitaire. Ces projections sont l'occasion de faire venir sur Clermont-Ferrand des réalisateurs, des journalistes spécialisés et des acteurs afin d'enrichir les échanges avec le public.

Ce travail de fond s'accompagne d'un volet formation aux métiers du cinéma, notamment le domaine de la projection. En 2017, 3 étudiants ont pu valider un CAP opérateur projectionniste.

Cette année, l'association « Ciné Fac » fêtera ses 30 ans, cela représente un total de 900 films diffusés, 600 bénévoles formés et 115 000 entrées. Développant les partenariats sur le territoire, l'association « Ciné Fac » travaille beaucoup avec le cinéma Le Rio, l'association Sauve qui peut le Court métrage et la T2C.

Son budget global est de 21 068 euros et elle sollicite la Ville à hauteur de 2 000 euros. L'association « Ciné Fac » est également soutenue par la Direction du Développement Social Urbain via le dispositif Citéjeune à hauteur de 50 euros pour le financement de place à tarif réduit.

Les autres sources de financements de l'association « Ciné Fac » sont principalement le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (10 000 euros), le CROUS (2 000 euros), la billetterie (3 200 euros) et le département du Puy de Dôme (500 euros).

LES JEUNES EUROPEENS AUVERGNE : 2 000 euros

L'association « Les Jeunes Européens Auvergne » créée en 1998 a pour objectif de rassembler les jeunes désirant agir en faveur de la construction européenne et de promouvoir une union politique à vocation fédérale en regroupant les adhérents des Jeunes Européens France au niveau de l'Auvergne.

Elle compte actuellement 60 adhérents âgés de 16 à 35 ans et majoritairement des étudiants issus des filières comme les langues ou le droit à l'Université Clermont Auvergne.

L'association « Les Jeunes Européens Auvergne » organise chaque année de nombreux événements notamment des cafés débats sur des thèmes variés (la Chine, les migrants, etc...), des projections de films, et des animations en classe sur la thématique Europe.

Cette année, elle est partenaire du Centre d'Information Europe Direct en organisant un parcours dans la ville de Clermont-Ferrand durant le joli mois de l'Europe. Ce parcours permettra à des étudiants de découvrir la Ville sur le thème « Les projets financés par des fonds européens ».

L'association « Jeunes Européens Auvergne » sollicite le soutien financier de la Ville pour l'accueil des universités d'été des jeunes européens qui sera organisé à Clermont-Ferrand au mois de septembre 2018.

Ces universités auront pour thème les élections européennes 2019 et accueilleront plus de 150 jeunes venus de toute la France.

A cette occasion de multiples actions seront mises en place en parallèle des réunions du congrès :

- simulation du fonctionnement du parlement européen avec des lycéens ;

- mise en place d'un village européen place de Jaude ;

- organisation de débat tout public avec des personnalités européennes (commissaires, eurodéputé).

Le budget global de la manifestation est de 59 655 euros et l'association « Les Jeunes Européens Auvergne » sollicite la Ville à hauteur de 7 000 euros (5 000 euros au titre des congrès présenté par la Direction de la Culture et 2 000 euros au titre du soutien aux associations étudiantes).
L'événement est également soutenu au niveau national à hauteur de 17 100 euros, par la Région Auvergne Rhône Alpes (5 400 euros), le département du Puy de Dôme (4 000 euros) et le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (3 000 euros). La billetterie prévue représente la somme de 4 800 euros.

LES CRANES VERTS : 200 euros

L'association « Les crânes verts » (LCV) a été créée en 2015 par des étudiants de l'Université Clermont Auvergne passionnés de cinéma. Elle a pour objet la conception, l'organisation et la promotion de productions culturelles.

Les réalisations (court-métrage, films courts) des étudiants sont l'occasion pour eux de mettre en pratique les éléments théoriques de leurs cours dans un cadre semi-professionnel. Leurs projets vont mobiliser, durant l'année 2018, 20 étudiants pour l'équipe de tournage ainsi que des bénévoles pour la figuration.

Cette année les membres de l'association « Les crânes verts » préparent entre autre un court-métrage intitulé VAX traitant, sur le mode film de super héro. Ils ont pour partenaire la librairie des Volcans qui servira de décors pour une partie des prises de vues en extérieur.

L'association « Les crânes verts » demande un soutien financier à la collectivité à hauteur de 200 euros sur un budget global de l'action de 15 380 euros. Les autres sources de financement sont le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne à hauteur de 1 500 euros, le CROUS 600 euros, un financement participatif Ulule à hauteur de 700 euros et de la mise à disposition gratuite de biens pour 11 720 euros.

Il est proposé de soutenir cette initiative étudiante et d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 euros.

AVERSE : 1 065 euros

L'association « Averse » a pour objet de créer, d'organiser et de diffuser des événements et des œuvres, artistiques et culturels.

En coopération avec des étudiants en troisième année de Licence Arts du Spectacle de l'Université Clermont Auvergne, elle organise un festival culturel et multidisciplinaire durant deux jours à Clermont-Ferrand, mettant en relation différents arts du spectacle, de la danse au cinéma en passant par le théâtre et de la musique, cela dans l'idée d'élargir le paysage culturel à un public diversifié dans une ambiance familiale, étudiante et originale.

Le Festival « Les Nuits de la Baleine », qui s'est déroulé à la faculté de Lettres, Culture et Sciences Humaines a accueilli environ 1 500 personnes.

L'association « Averse » demande un soutien financier de la collectivité à hauteur de 1 065 euros sur un budget global de l'action de 5 506 euros. Son projet est également financé par des sponsors (750 euros) et par le financement participatif Ulule pour 3 791 euros.

La Direction des Sports et de la Logistique est intervenue sur cette manifestation pour la mise en place de barrières et d'un passe câble (valorisé à la hauteur de 186 euros).

Au vu de l'intérêt de ce projet, il est proposé de soutenir cette initiative étudiante et d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 065 euros.

ARCHI'MADE CLERMONT AUVERGNE : 1 500 euros

L'association « Archi'made Clermont Auvergne » créée en 2017 à l'initiative d'étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) a pour objet de lier les étudiants avec des particuliers ou des entreprises par le biais de mission, permettant d'avoir un premier lien avec le monde professionnel.

Elle sert de support associatif pour le groupe d'étudiants qui s'est vu confier par LaCharette (association réunissant des représentants des différents bureaux des étudiants des écoles d'architecture de la région) l'organisation du Workshop 2018 des écoles d'architecture de la région Auvergne Rhône Alpes.

Ces Workshop permettent aux étudiants des quatre écoles de la région de se rencontrer et d'échanger sur leur savoir, de découvrir, de partager des moments de réflexion et de vie autour de l'architecture, d'offrir au grand public une visibilité sur le domaine d'étude et de réaliser une performance de groupe à caractère éphémère.

200 étudiants de la région Auvergne Rhône Alpes ont pu échanger et travailler ensemble sur ces deux journées et plus de 600 personnes ont participé à l'événement en soirée.

L'association « Achi'made Clermont Auvergne » demande un soutien financier à la collectivité à hauteur de 1 500 euros sur un budget global de l'action de 13 800 euros. Les autres sources de financement sont un financement de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (1 500 euros), des fonds propres (1 000 euros), des subventions privées (4 100 euros) et les recettes réalisées sur l'événement (4 700 euros).

Au vu de l'intérêt de ce projet, il est proposé de soutenir cette initiative étudiante et d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 euros.

BUREAU DES ELEVES DE POLYTECH' CLERMONT-FERRAND : 200 euros

L'association « Le bureau des élèves de Polytech' Clermont-Ferrand » regroupe 27 étudiants soutenant le projet de construction d'une école au Burkina-Faso. Afin de récolter des fonds pour financer ce projet ils organisent différents événements au cours de l'année.

Ils se sont associés cette année avec 4 bureaux des étudiants d'écoles du campus des Cézeaux afin de donner plus d'ampleur à leur événement culturel, sportif et convivial sur le campus déjà mis en place en 2017 : la course des pingouins.

Cette journée, qui se déroulera le 15 septembre 2018 sur le campus des Cézeaux, doit permettre l'animation du campus, la rencontre d'étudiants de différentes filières, l'acquisition de compétence en gestion de projet pour les étudiants organisateurs et la récolte de fonds.

Elle comprendra une course sportive et ludique, un barbecue géant et une soirée musicale avec des groupes étudiants.

En 2017, les organisateurs ont accueilli 70 personnes et ils espèrent rassembler plus de 300 personnes cette année.

L'association « Le bureau des élèves de Polytech' Clermont-Ferrand » sollicite un soutien financier de la collectivité à hauteur de 400 euros sur un budget global de l'action de 2 260 euros. Les autres sources de financement sont le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne à hauteur de 600 euros, le CROUS 200 euros.

Au vu de l'intérêt de ce projet, il est proposé de soutenir ce projet étudiant et d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 euros.

EVENEMENTS FESTIFS ETUDIANTS : 1 000 euros

Les membres de l'association « Événements Festifs Étudiants » (EFE) créée en 2017 est constituée d'étudiants clermontois réalisant leurs études au sein du pôle montluçonnais de l'Université Clermont Auvergne. Le but de cette association est d'organiser des spectacles, soirées et autres activités festives à destination des étudiants.

Le premier événement mis en place par les membres de l'association « Événements Festifs Étudiants » est un challenge inter-universitaire sur un parcours de structures gonflables, le « Student Wipeout ». Cette manifestation est prévue sur le campus des Cézeaux en ouverture du festival musical Hippocampus.

La participation au parcours sera gratuite et permettra à des équipes d'une même filière de défendre les couleurs de leur composante. Les organisateurs estiment pouvoir accueillir 800 étudiants clermontois.

En complément du soutien matériel, l'association « Événements Festifs Étudiants » souhaite une aide financière de la collectivité à hauteur de 2 000 euros sur un budget global de l'action de 13 500 euros. Les autres sources de financement sont le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (6 000 euros), du sponsoring privé (3 000 euros) et des demandes en cours auprès du Conseil départemental et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Au vu de l'intérêt de ce projet, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 euros ainsi que la dotation d'un prix Clermont fête ses étudiants à hauteur de 400 euros composé de matériel numérique.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 JUIL. 2018

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER

